

Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2013/2789(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
L'information des consommateurs sur les denrées alimentaires s'agissant de l'absence ou de la présence réduite de gluten dans les denrées alimentaires	
Complétant 2008/0028(COD)	
Sujet	
3.10.10 Alimentation, législation alimentaire	
4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Santé et sécurité alimentaire	BORG Tonio	

Evénements clés			
21/08/2013	Publication du document de base non-législatif	C(2013)05405	
21/08/2013	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
11/09/2013	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2013	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2013/2789(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/7/13595

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2013)05405	21/08/2013	EC

